

Conseiller en Insertion Professionnelle

Titre Professionnel

LE METIER DE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

- Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion. Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

- Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins.

- A partir de l'analyse de son territoire et dans une démarche projet, il prend contact avec des employeurs pour développer des modes de coopération. Il aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées.

CONDITIONS D'ACCES

- Etre titulaire au minimum d'un BAC ou d'un autre diplôme de niveau IV ET
- Soit signer un contrat en alternance : contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, etc.
- Soit être salarié en formation (plan de formation ou CIF)
- Soit avoir une expérience professionnelle de 3 mois dans le domaine de l'insertion, de la formation ou de l'accompagnement social

OBJECTIFS ET DEROULEMENT

CCP 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- - Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- - Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- - Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- - Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- - Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- - Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- - Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Titre Professionnel de Niveau III inscrit au RNCP et certifié par le Ministère chargé de l'emploi

637 heures en centre de formation, 770 en milieu professionnel



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées, notamment :

- Mission Locale, PLIE, Maison de l'Emploi, Cap Emploi
- Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion,...)
- Organisme de Formation accompagnant les projets professionnels
- Collectivités territoriales

STATUT et FINANCEMENT

- Contrat ou période de professionnalisation
- Congé Individuel de Formation (CFI CDI et CIF CDD)
- Demandeur d'emploi

Financement en fonction des statuts :

- Pour les salariés, contrat ou période de professionnalisation : formation prise en charge par l'employeur, son OPCA ou OPACIF
- Pour les demandeurs d'emploi, financement par la mobilisation du CPF complété par des demandes de financement individuel auprès de la Région ou Pôle Emploi.



23 ROUTE DE PARIS - 24750 CHAMPCEVINEL

TÉL : 05 53 45 40 70 - FAX : 05 53 45 40 72

cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

www.cfpchampcevinel.fr



RÉUSSIR autrement

mfr-nouvelle-aquitaine.fr